

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 11 décembre 2014

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

Postulat de Madame la Conseillère Valérie BORY BEAUD demandant l'autorisation de renouvellement - payante - d'une concession de 30 ans (tombe à la ligne) à son échéance

Le Conseil communal de Pully

entendu Postulat de Madame la Conseillère Valérie BORY BEAUD demandant l'autorisation renouvellement - payante - d'une concession de 30 ans (tombe à la ligne) à son échéance

décide

de classer ce postulat sans suite.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire


Cédric MILLIQUET




Jacqueline VALLOTTON

Pully, 12 décembre 2014